

**Intervention du Maire de Redon, Vincent Bourguet,  
à l'Assemblée Générale de Bretagne Réunie  
le 21 novembre 2009 à Redon**

Le choix de Redon donne à votre Assemblée Générale une portée symbolique forte et nous honore. Votre Assemblée Générale se situe dans un moment important, celui de la réforme des collectivités territoriales. Le rapport d'Edouard Balladur avait suscité un grand espoir pour modifier des limites régionales actuelles. Nous espérons que le gouvernement et les parlementaires bretons s'engageront pour permettre, par la loi et de manière simplifiée, la réunion d'un département à une région. En l'occurrence, pour nous, la réunion de la Loire-Atlantique à la Région administrative de Bretagne.

La Ville de Redon fait partie des communes bretonnes signataires de la Charte pour la réunification de la Bretagne depuis 2001. La Ville de Redon fait ainsi de l'identité bretonne un axe fort de son action publique. Nous avons créé, en 2008, le Conseil de l'Identité et de la Culture Bretonnes et signé la Charte de la langue bretonne au printemps 2009. L'identité bretonne n'a pas de sens sans la Loire-Atlantique. C'est pourquoi le conseil municipal a voté une nouvelle délibération en faveur de la réunification le 30 janvier 2009. Dans le prolongement de cette délibération, la Communauté de Communes a voté un vœu pour la réunification le 23 février 2009. La Communauté de communes représente 54 000 habitants et regroupe 24 communes dont 8 communes de Loire-Atlantique.

Le Ville de Redon et le Pays de Redon, de part leur situation géographique, se trouvent être directement concernés par la réunification de la Bretagne. Cela est vrai d'un point de vue administratif, mais - ce qui est sans doute le plus important - également d'un point de vue économique. Il va de soi que Redon et le Pays de Redon, au cœur de la Bretagne à 5 départements, bénéficieraient pleinement du dynamisme économique du pôle industriel de Nantes/Saint-Nazaire qui ouvre des voies, par les routes de la mer, vers l'international à toute la Bretagne.

Depuis l'époque des premiers rois bretons, à commencer par Nominoë, fondateur de notre ville, Redon tient une place particulière pour l'unité de la Bretagne. Aujourd'hui, Redon, situé à la jonction de la Loire-Atlantique et de la Région administrative de Bretagne est le bon endroit pour mettre sur les rails le dossier de la réunification. Et puisque le président du conseil général de Loire-Atlantique a proposé au président de la Région Bretagne de faire une session commune sur le thème de la réunification de la Bretagne, je serais heureux de recevoir Patrick Mareshal et Jean-Yves Le Drian, et leurs deux assemblées respectives, à Redon, pour exprimer ensemble notre volonté commune de voir la Bretagne réunifiée.